

## **Nouveau partenariat entre COSMOSS et la Fondation Lucie et André Chagnon pour le développement des jeunes du Bas-Saint-Laurent**

**Rimouski | Le mardi 6 juin 2017** – C'est devant une assemblée rassemblant 180 partenaires et décideurs du Bas-Saint-Laurent que les présidents de la démarche COSMOSS et de la Fondation Lucie et André Chagnon, MM. Gérald Beaudry et Jean-Marc Chouinard, ont annoncé la conclusion d'un nouveau partenariat de 7,5 M\$ pour 5 ans, jusqu'en 2022, pour appuyer le travail de la démarche COSMOSS pour le développement des enfants et des jeunes. Ce soutien s'ajoute à l'entente signée en 2016 avec Avenir d'enfants, Québec en Forme et le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent. Elle porte donc le partenariat à 13 M\$ pour l'action locale et régionale en faveur des jeunes de la région.

Le président régional de la démarche COSMOSS, M. Gérald Beaudry s'est dit fier de cette reconnaissance : « Cette collaboration avec la Fondation Chagnon est le fruit de plusieurs années d'échanges entre les deux partenaires. Nous recevons cet appui comme une reconnaissance claire de la plus-value de notre travail concerté pour le bien-être et la réussite de tous les jeunes, piliers de l'avenir de notre société ».

« Le soutien de la Fondation s'ajoute à la contribution de multiples acteurs du Bas-Saint-Laurent qui sont engagés et qui travaillent ensemble à la création de conditions durables visant à prévenir la pauvreté par la réussite éducative de tous les jeunes de la région. Nous sommes très heureux de participer à cet effort collectif », a souligné Jean-Marc Chouinard, président de la Fondation Lucie et André Chagnon.

Les résultats concrets de la démarche COSMOSS dans les huit territoires de MRC du Bas-Saint-Laurent faisaient d'ailleurs l'objet de présentations lors de cette Assemblée régionale des partenaires. Des exemples d'initiatives ayant réussi à prévenir les troubles du langage, à augmenter la pratique de l'activité physique et de la lecture dans les familles ou à raccrocher des jeunes à l'école, y étaient partagés. Ces actions ont été réalisées en partenariat avec un ensemble d'intervenants, dont les services de garde, écoles, municipalités, organismes communautaires et acteurs des réseaux de l'emploi, de l'éducation et de la santé, tous fort impliqués dans la démarche COSMOSS.

« Il est très stimulant de pouvoir témoigner des changements apportés par COSMOSS pour permettre aux enfants de vivre un parcours personnel et scolaire enrichissant, grâce à une communauté bienveillante », de dire M. Beaudry. Il ajoute que « cela démontre qu'avec des actions préventives, concertées et bien ciblées nous pouvons relever des défis majeurs. »

## **À propos de COSMOSS Bas-Saint-Laurent**

COSMOSS est une démarche de mobilisation locale et régionale qui s'appuie sur l'engagement des réseaux de la santé, du municipal, de l'éducation, des services de garde et du milieu communautaire pour améliorer la santé et le bien-être des jeunes, de leur conception jusqu'à l'âge de 30 ans. Cette initiative, unique au Québec, s'inscrit dans une perspective globale de prévention des inégalités sociales et de santé. La démarche existe depuis 2004.

- 30 -

### **Source :**

Julie Carré  
Consultante en communication  
418 509-1649  
[jcarre.communications@gmail.com](mailto:jcarre.communications@gmail.com)

### **Renseignements :**

Emma Savard, directrice générale  
COSMOSS Bas-Saint-Laurent  
Cellulaire : 418 732-5257  
[esavard@cosmoss.qc.ca](mailto:esavard@cosmoss.qc.ca)